



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Chancre coloré du platane

Service régional de l'alimentation
Pôle qualité et protection des végétaux

Liste de produits biocides pouvant être utilisés pour la désinfection des sciures, des surfaces, des engins et du matériel de taille

Date de révision : 6 décembre 2018

AGRI'GERM 1510 N75 (à la dose fongicide de 2,5%)
ARVO HDL
BACTIPAL ELV
BACTERSUP PRO
DECCOCLEANER
DESOGERME AGRISEC
DESOGERME SP végétaux
DIVOSAN (plusieurs spécialités)
VIRAGRI PLUS
VIRKON
Produits à base d'HYPOCHLORITE DE SODIUM A 2% (eau de Javel)

**Veiller à utiliser les produits avant leur date de péremption
et à la dose prescrite pour un usage fongicide.**

Liste non exhaustive – Des produits peuvent depuis avoir été interdits. D'autres peuvent être utilisés à condition d'avoir un pouvoir fongicide et d'appartenir au type de produit « TP04 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux » ou « TP02 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides ».

À vérifier sur le site suivant :

<https://simmbad.fr/public/servlet/produitList.html>